

24 Avril 2007

RÉSEAU PETITE

ENFANCE

6^{RE} G. C. DRÔME

07200 AUBENAS



OÙ TU CRÈCHES ? > SPÉCIAL AG

PÉRENNITÉ DES LIEUX D'ACCUEIL IMPLICATION PARENTALE

Assemblée Générale 2007 - rapport moral

C'est un bilan à 2 voix qui s'expriment cette année puisque depuis l'A.G. du 13 mai 2006, la Drôme a rejoint officiellement notre réseau départemental qui désormais s'appelle Réseau Petite enfance ACEPP Ardèche-Drôme.

Un fonctionnement en binôme sur les postes du bureau permettra à chaque département d'être représentés en parité.

Les 2 points forts de l'année 2006, restent les axes d'actions de 2007.

LA PÉRENNITÉ DES LIEUX D'ACCUEIL

Les actions 2006 décrites dans le rapport d'activité ont avant tout pour but de professionnaliser, responsabiliser, fiabiliser les établissements. Ce n'est pas chose simple, car le contexte réglementaire évolue sans cesse : la mise en place du nouveau contrat enfance jeunesse CNAF, aura, a déjà des conséquences multiples pour le secteur associatif et parental :

- Difficultés nouvelles pour créer de nouveaux équipements
- Difficulté de négocier - pour un nouveau projet - une participation financière des collectivités locales, si celles-ci ne peuvent obtenir de compensation via le contrat enfance.
- Difficulté de négocier avec ces mêmes collectivités- pour les établissements existants -

une augmentation de leur participation financière, qu'elles ne pourront pas faire valoir dans leur éventuel contrat enfance en cours, laquelle peut se justifier :

- pour stabiliser l'équipe professionnelle hors du " turnover " des emplois précaires et des aléas des politiques de l'emploi pour aboutir aux 34 % complémentaires aux apports des familles et des CAF

- pour se mettre aux normes réglementaires et de sécurité

- pour améliorer les rétributions du personnel en

adhérant à la convention collective

- ou tout simplement pour

apporter des améliorations à la vie de la crèche.

Le Réseau ACEPP Drôme Ardèche s'est mobilisé en informant les acteurs associatifs (parents & professionnels), en les accompagnant, en les encourageant à rencontrer leurs élus pour les sensibiliser aux difficultés rencontrées suite à ces décisions, à obtenir des aménagements particuliers avec leur CAF et du temps supplémentaire à la mise en place de cette réforme.

Nous ne sommes qu'au début de cette réforme, nous suivons de près ses impacts.

L'accompagnement à la ges-

tion a démarré avec 2 établissements mais nous voulons nous doter des moyens humains afin que ce service se développe comme nous le demandent les associations.

Grâce au programme TIC, qui a permis d'améliorer la capacité de gestion informatique des lieux d'accueil. Ceux-ci sont maintenant en mesure d'accéder à une information foisonnante et de qualité qu'offre le site Internet du réseau.

Cet outil doit nous permettre à la fois d'avoir accès à l'actuali-



TEMPS PARENTAL, LE TEIL, 24/3/06

té, l'information réglementaire de notre secteur d'activité...

Maintenant que l'accès à l'outil informatique est acquis ou en passe de l'être (respectons le rythme de chacun), nous souhaitons développer à l'avenir la mutualisation de ce que nous sommes : Vivons, dynamisons, pensons, analysons dans nos établissements et partageons au travers de nos écrans. Mais attention, l'informatique n'est pas là pour remplacer le contact direct mais au contraire pour nous donner envie de nous rencontrer encore davantage.

Actualité petite enfance ? connectez vous
<http://www.reseau-enfance.com>



AG 2006

L'IMPLICATION PARENTALE

Au cœur des objectifs de notre réseau, c'est un chantier que nous devons sans cesse rouvrir, réactiver car nous nous refusons à voir les parents comme des consommateurs d'un service mais comme des acteurs à part entière dans les lieux d'éducation.

N'en déplaise à un certain candidat, les parents sont au centre de la communauté éducative, celle-ci se définit quelque soit l'âge de l'enfant, dans tous ses lieux de vie et non en fonction d'une répartition sectorisée : les parents dans la famille, les enseignants dans l'école, les professionnels petite enfance dans les établissements d'accueil.

C'est l'interaction, le dialogue entre ces différents acteurs qui va donner cohérence au discours éducatif, des repères structurants à l'enfant.

Alors même si les obstacles sont nombreux, nous devons garder la volonté d'agir parents & professionnels ensemble.

Les temps festifs et de rencontres comme ceux que nous avons vécu cette année au Teil, à Ribes, à Beauvène en sont des moyens. C'est toujours beaucoup de temps, d'énergie de la part des parents et des professionnels que l'organisation de ces journées mais ce qui l'on y vit, c'est de la joie, de la créativité, des

sourires, des rencontres, des échanges.

Ca pulse, impulse des idées pour redonner du souffle à notre quotidien. D'autres démarches qu'accompagnent le Réseau ACEPP Drôme Ardèche :

- Les formations où se rencontrent des professionnels entre eux, pour avancer sur leur pratique, avec ce souci de reconnaître et conforter sa place au parent,

- d'autres où parents & professionnels de différents établissements se retrouvent pour débattre de la place, du rôle de chacun, des moyens pour innover, créer du lien de la force, de la dynamique...

Et enfin la démarche de "**LABEL CRECHE PARENTALE**" qu'entreprend l'ACEPP National.

De quoi s'agit-il ? Pourquoi faire ?

Face à la demande institutionnelle de "normalisation" des établissements petite enfance, les associations parentales doivent faire reconnaître leur spécificité, leur identité.

Les critères de labellisation, basés sur les valeurs défendues par l'ACEPP, concernent les principes de mise en œuvre de ses valeurs dans chaque lieu d'accueil. Ces principes peuvent être concrétisés par de pratiques différentes d'une association à l'autre mais pour obtenir celui-ci, certains critères seront incontournables.

Pour cela un calendrier est établi avec différentes étapes : enquêtes, consultations,

débats en AG, en CA national pour se terminer le 17/11/07



Temps convivial, Beauvène, 7/10/06

par une AG extraordinaire dédiée à la question du label. Dans nos deux départements, nous nous inspirons de la démarche d'autres fédérations et allons consulter chaque association. Un travail d'enquête et de réflexion en commun va être proposé aux parents et professionnels des établissements ; nous vous remercions de bien vouloir vous mobiliser encore, comme vous savez si souvent le faire pour que vivent vos structures. Des gains multiples sont au bout de cette démarche ; et nous voulons que le temps de travail engagé en commun ait un véritable impact non seulement sur les relations parents - professionnels et la vie des lieux d'accueil petite enfance mais soit à l'origine de la pleine reconnaissance par nos partenaires de la nécessité d'une implication parentale et d'un véritable label parental.

Documentation petite enfance ? connectez vous <http://www.reseau-enfance.fr>

